

<http://www.eglisealareunion.org/?La-bio%C3%A9thique-du-monde-d-apr%C3%A9s>

La bioéthique du monde d'après

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 21 juillet 2020

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Alors que l'Assemblée nationale s'apprête, lundi prochain 27 juillet, d'examiner en seconde lecture le projet de loi relatif à la bioéthique, Le Groupe Bioéthique de la Conférence des évêques de France, dont le responsable est Monseigneur Pierre d'Ornellas, invite dans cette tribune à une réflexion bioéthique marquée par « une vision audacieuse », « une compréhension unifiée de la personne humaine en ses dimensions corporelle, psychique, sociale et spirituelle ».

Quel monde espérons-nous ? Quelle solidarité voulons-nous ? Aussi bien pour nous que pour les générations à venir. Les crises sociales et les alertes écologiques traduisent une réelle inquiétude, tandis que la pandémie du COVID-19 a révélé notre fragilité humaine et économique. La loi de bioéthique va-t-elle augmenter le désarroi ?

Nous changeons d'époque. Il nous faut penser un nouveau progrès. Il ne se réalisera pas sans une vision commune de notre humanité et de son indispensable « fraternité ». Celle-ci exige des remises en question qui nous préparent de la toute-puissance de nos desirs et qui réajustent nos droits et nos devoirs les uns vis-à-vis des autres.

Si nos inquiétudes pour demain se cristallisent dans la crise écologique, nous assistons heureusement à une salutaire prise de conscience en vue de la préservation de la planète, notre maison commune. Il est désormais impossible de rester dans le monde ancien en ne considérant que les solutions techniques, ce qui aurait un effet de vastateur. Les consensus écologiques dessinent un autre progrès pour un monde nouveau, celui de la sobriété heureuse et du partage solidaire.

La bioéthique ne saurait rester étrangère à cette transition. Aujourd'hui, elle est tentée de valider les succès technologiques et le court-terme des profits du marché. Le projet de loi, dans son actuelle mouture, semble s'y enfermer sans avoir conscience que l'être humain en est blessé. Certains plaident faussement qu'ainsi va le sens de l'histoire, ce que contredit le virage écologique qui s'impose à nous ! Ils s'affirment progressistes en ayant une vision étroite du progrès, qui ne considère pas vraiment la santé publique comme bien commun et qui exclut le respect du plus fragile !

La bioéthique aussi a besoin d'une salutaire prise de conscience ! Elle doit entendre ces alertes, dont certaines sont devenues plus vives en raison de la pandémie :

- Face aux défis liés au vieillissement de concitoyens de plus en plus nombreux, quelle nouvelle et juste solidarité allons-nous édifier en faveur de nos aînés ?
- Face à une conception gestionnaire des soins selon laquelle un « patient » devient parfois un « client », comment promouvoir une médecine plus humaine pour tous, soutenue par une politique de santé davantage reconnaissante envers les soignants ?
- Face à la volonté de tout maîtriser par les techniques biomedicales, comment discerner en raison les vrais enjeux ? Car les menaces sont réelles : marchandisation des tests génétiques, robotisation et intelligence artificielle sans contrôle suffisant, expérimentation sur des embryons humains, sélection accrue des enfants à naître, filiation sans paternité, maternité sans gestation, marchandisation de la procréation.

Plus que jamais, une vision audacieuse est nécessaire : grâce au « dialogue », qui est plus qu'un simple débat, développons une compréhension unifiée de la personne humaine en ses dimensions corporelle, psychique, sociale et spirituelle. Le corps n'est pas un matériau manipulable selon tout désir. Les liens humains fondamentaux ne sont

pas configurables à volonté, fut-ce celle d'une majorité parlementaire.

Par sa filiation, chacun entre dans l'histoire d'autant plus serein qu'il aura été pleinement respecté dans sa dignité et dans ses droits fondamentaux, de sa conception. Comment affirmer de façon péremptoire que priver de librement un enfant d'un père n'est pas un mal pour l'enfant et respecte ses droits ? N'est-ce pas jouer avec le feu que de lui imposer le gâlement un double lien maternel qui serait biologique avec une femme et gestationnel avec une autre ?

De sa dignité découle la « gratuite » avec laquelle tout être humain, avec ses vulnérabilités et ses limites, est accueilli en raison de sa valeur sans prix. L'éthique ainsi fondée est capable de discerner les violences exercées sur lui et de s'y opposer. Elle résiste à la séduction des techniques nous entraînant dans les dérives de l'eugénisme.

« Fraternité » et « gratuite » permettent d'édifier la société inclusive de sienne par tous : accueillir les différences et les fragilités, non comme des problèmes à éradiquer mais comme des sources d'humanité plus grande.

Voilà le chemin d'un progrès véritable et plus juste, qui conduit à ce monde nouveau ! Répondre au défi écologique, c'est inévitablement élaborer une autre bioéthique que celle de l'actuel projet de loi. Ne manquons pas ce rendez-vous grave et plein d'espérance. Sans une conscience renouvelée de l'éthique, le plus fragile sera soumis à la loi du plus fort, et le progrès escompté deviendra régression. Il en va du sens de l'histoire et de notre responsabilité collective !

Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Responsable du Groupe Bioéthique de la CEF

Mgr Pierre-Antoine Bozo, évêque de Limoges

Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes

Mgr Olivier de Germay, évêque d'Ajaccio

Mgr Hervé Gosselin, évêque d'Angoulême

Mgr Vincent Jordy, archevêque de Tours

Mgr Matthieu Rouge, évêque de Nanterre

Père Brice de Malherbe, Département éthique biomédicale, Collège des Bernardins

Père Bruno Saintot, Département éthique biomédicale, Centre Sèvres

Télécharger le texte de cette tribune en pdf :

<http://www.eglisealareunion.org/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> Tribune : La bioéthique du monde d'après